



Assemblée publique

Date : Le lundi 19 avril 2021

Heure : 19 h

Endroit : TEAMS

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Johanne Lussier et M. Nicolas Dionne souhaitent la bienvenue aux membres. Vérification du quorum. Tout le monde est présent.	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour : 2.1 Ajouts ou changements à l'ordre du jour;	M. Nicolas Dionne fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires. M. Dionne souhaite ajouter les points suivants : 8.1 Comité transport 8.2 Fonctionnement du CÉ IL EST PROPOSÉ PAR M. Dany Dupuis QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points demandés. La proposition est adoptée à l'unanimité.	
3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 15 février 2021	M. Nicolas Dionne fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement. Suivis : 5.1 Corridor scolaire à St-Épiphanie (procès-verbal du 15 février 2021 et du 7 décembre 2020) : 2 soumissions pour les supports à vélo Hobby Cycle de Rivière-du-Loup : 597,86\$ Les Entreprises SLB de St-Épiphanie : 1402,70\$ Mme Marie-Pier a demandé au directeur général de la municipalité et il est intéressé à partager celui qui n'est pas	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>utilisé. Mme Johanne ira voir M. Chagnon pour connaître les détails de l'entente et si cela ne convient pas, elle fera l'achat chez Hobby Cycle. Pour le corridor scolaire de la rue Sirois, la municipalité de St-Épiphane a reçu une subvention.</p> <p>5.3 Transport du midi (procès-verbal du 15 février 2021 et du 7 décembre 2020) :</p> <p>Pas de rencontre encore pour le comité de transport. Pas de convocation reçue à ce jour. Il devrait y avoir trois rencontres d'ici la fin de l'année.</p> <p>Mme Anaïs a été interpellée par une maman de l'école Moisson-d'Arts au sujet d'un arrêt pour tout le transport scolaire sur l'heure du dîner. M. Dionne va prendre les informations à la rencontre pour avoir des détails à ce sujet.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Dany Dupuis QUE le procès-verbal de la réunion du 15 février 2021 soit adopté tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>4. Objet d'approbation :</p> <p>4.1 Photos scolaires;</p>	<p>Mme Julie a fait des demandes de prix à différents photographes de la région : Cynthia Panos, Jean-François Lajoie et Patric Nadeau. Seulement deux ont répondu et les prix sont sensiblement les mêmes, mais Mme Panos offre en plus une mosaïque laminée pour chaque école ainsi qu'une photo imprimée à chacun des finissants. L'idée est lancée de faire les photos directement à l'extérieur dans les premières semaines d'écoles.</p> <p>Mme Giroux-Bertrand propose de voir avec un résidant de L'Isle-Verte pour une prochaine année.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Rachelle Caron QUE Mme Cynthia Panos soit la photographe scolaire pour l'année 2021-2022.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>5. Objets de consultation :</p> <p>5.1 Frais du midi (service de garde);</p>	<p>M. Dionne demande d'évaluer la possibilité d'une tarification familiale ainsi qu'une réduction de prix pour les enfants sporadiques. Il demande d'adopter une résolution rapidement afin que le Centre de services scolaire fasse une évaluation avant de prendre des décisions pour la tarification.</p> <p>Mme Johanne explique qu'on attend un décret qui devrait être adopté en juillet pour les frais du midi chargés aux parents des enfants sporadiques. Si le décret n'est pas adopté, le conseil d'établissement se réserve le droit de modifier les tarifs pour les sporadiques à l'automne 2021 après évaluation du budget du service de garde.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Gagné QUE le conseil d'établissement se réserve le droit de modifier les tarifs pour les sporadiques à l'automne 2021 après évaluation du budget du service de garde.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>6. Objet d'information :</p> <p>6.1 Organisation scolaire 2021-2022;</p> <p>6.2 Tutorat;</p> <p>6.3 Traiteur à l'école Notre-</p>	<p>Il y a une augmentation pour la fréquentation prévue en 2021-2022. Les classes seront toutes jumelées sauf celle de la 1^{re} année à l'école Moisson-d'Arts. Les élèves sont séparés équitablement dans chaque classe afin de laisser de la place si des nouveaux élèves arrivaient.</p> <p>L'école a reçu un montant supplémentaire du ministère pour organiser des groupes dans toutes les écoles. Petit groupe de 4 enfants, 1 heure par semaine pendant 5 semaines. Possibilité d'augmenter la durée s'il reste de l'argent.</p> <p>Le service est démarré et il est en croissance. Pour le premier mois, les livraisons par semaine ont été de 16, 17, 19 et 23. Un</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="226 792 512 824">7.2 Service de garde</p> <p data-bbox="226 1089 432 1122">7.3 Trésorière;</p> <p data-bbox="226 1271 541 1304">7.4 Comité de parents;</p>	<p data-bbox="730 131 1533 196">À l'école Riou, les élèves font le ménage dans la cour lors des récréations. Initiative des élèves.</p> <p data-bbox="730 233 1533 363">À l'école Notre-Dame-du-Sourire, l'arrivée du printemps a été soulignée par une semaine thématique. Les enfants étaient invités à participer aux journées thématiques : chapeau, monochrome, à l'envers, chic et multicolore.</p> <p data-bbox="730 401 1533 602">À l'école La Chanterelle, les élèves de la classe de 3^e-4^e-5^e-6^e ont participé au Festival-Concours de Musique de Rivière-du-Loup en envoyant leur performance par vidéo. Les résultats seront donnés en mai. Des érables ont été entaillés près de l'école et avec leur récolte, les enseignantes ont fait un gallon de sirop. Un déjeuner crêpes est prévu plus tard dans l'année.</p> <p data-bbox="730 639 1533 704">Un cornet et un suçon ont été donnés à tous les élèves et à tous les membres du personnel des 4 écoles pour Pâques.</p> <p data-bbox="730 774 1533 839">Mme Mireille informe que les inscriptions en ligne pour la prochaine année commencent le 22 avril.</p> <p data-bbox="730 876 1533 974">Les thèmes pour la journée pédagogique du 8 mai seront l'environnement pour L'Isle-Verte et la météo pour St-Épiphane.</p> <p data-bbox="730 1076 959 1109">Aucune dépense.</p> <p data-bbox="730 1243 1533 1380">Les membres du comité de parents ont eu une présentation de Mme Geneviève Soucy pour les frais chargés aux parents. La politique est à modifier, car elle date de 2006 et sera renouvelée pour le Centre de service.</p> <p data-bbox="730 1417 1533 1515">La soirée de reconnaissance pour les bénévoles a été reportée plusieurs fois. Les membres du comité désirent changer la formule de soirée par un cadeau offert à chaque bénévole.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>Mme Johanne et les membres du personnel de l'école Moisson-d'Arts ont suggéré Mme Anaïs Giroux-Bertrand comme parent bénévole pour la reconnaissance.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Doyon QUE Mme Anaïs Giroux-Bertrand soit nommée parent bénévole pour la reconnaissance offerte par le comité de parents.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le congrès virtuel de La Fédération des comités de parents du Québec aura lieu du 25 au 29 mai 2021 sous le thème : +45 ans à bâtir ensemble une école pour TOUS! Le comité veut soutenir les frais d'inscription d'un membre par conseil d'établissement. M. Dupuis demande si le conseil d'établissement peut payer pour une inscription de plus si d'autres parents sont intéressés à participer. Mme Lussier dit que c'est possible pour un ou deux sans problème, car aucune dépense n'a été passée dans ce budget cette année. Les parents intéressés peuvent demander à Mme Johanne pour s'inscrire.</p>	
<p>8. Autres points :</p> <p>8.1 Comité de transport</p> <p>8.2 Fonctionnement du conseil d'établissement</p>	<p>Information donnée au point 3</p> <p>M. Dionne mentionne que dans l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire, mais qu'il serait possible d'en faire plus si besoin il y avait.</p> <p>Dans l'article 68, il est inscrit que les séances du conseil sont publiques. M. Dionne demande de publiciser aux parents d'une autre façon étant donné qu'il n'y a plus de calendrier du mois.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	Possibilité de mettre l'information sur la page Facebook des écoles et un lien pourrait être envoyé à ceux qui désirent participer. L'information sera mise à la prochaine réunion.	
9. Date de la prochaine séance	Le 14 juin 2021, à 19h si Mme Johanne a reçu les budgets pour l'année 2021-2022 à faire approuver.	
10. Période de questions	<p>Mme Rachelle informe que le Club Optimiste offrira un ballon pour les classes du préscolaire et un vélo pour les classes du primaire comme par les années passées. Le tirage se fera à la fin de l'année scolaire.</p> <p>Mme Annie demande si la règle des masques obligatoires pour tous les enfants du primaire vient de la santé publique. Mme Johanne informe que selon la zone rouge, tous les élèves doivent avoir des masques de procédures toute la journée. Pour les récréations, les enfants peuvent l'enlever. Depuis janvier pour les élèves du 5^e-6^e.</p>	
11. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Dionne La levée de l'assemblée à 20h44</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité</p>	

Johanne Lussier Lussier, directrice

Nicolas Dionne, président